

Conférence de presse de l'Uniopss Vendredi 19 septembre 2025

Fragilité économique, crise d'attractivité, inflation normative..., pour les associations, cela ne tient plus !

Stéphane Lenoir, directeur général par intérim de l'Uniopss

Depuis plusieurs années, le secteur des solidarités et de la santé traverse de profondes difficultés socio-économiques. Pour illustrer ces tensions, le prisme de l'approche domiciliaire est particulièrement éclairant, d'autant plus qu'il incarne une aspiration forte d'une très large majorité de Français.

L'étude réalisée par la DRESS¹ est sans appel :

- Trois quarts des Français souhaitent rester à domicile en cas de perte d'autonomie ;
- Une majorité d'entre eux n'envisagent pas une prise en charge en établissement, ni pour eux-mêmes ni pour un proche parent.

Ce désir de « vivre et rester vivre chez soi » est massif. Pourtant, dans notre secteur, la concrétisation de ce choix exprimé par les personnes accompagnées se heurte à de très grandes difficultés.

De manière générale, le constat est préoccupant. **Les conditions permettant aux acteurs privés non lucratifs du secteur des solidarités et de la santé de remplir leurs missions se dégradent chaque jour davantage, au détriment des personnes accompagnées, des professionnel/les et des structures.** Ces missions sont pourtant essentielles : elles concernent la vie quotidienne de millions de citoyens, soutiennent les proches aidants et contribuent à la cohésion de toute la société. Les associations, constituent un maillon vital de la vie démocratique et territoriale.

Il est par conséquent urgent que les pouvoirs publics prennent conscience de la situation et agissent. Pour les associations, cela ne tient plus !

Les associations font ainsi face à des défis majeurs :

- Des incertitudes politiques et budgétaires persistantes ;
- Le vieillissement rapide de la population (un habitant sur quatre a plus de 60 ans aujourd'hui, ce sera un sur trois en 2040) entraînant une hausse inédite de la demande de services à la personne ;
- La persistance de la pauvreté et des discriminations (9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, un record depuis 1996) ;
- Les transformations profondes de la famille (monoparentalité, recompositions, etc.) ;
- Le dérèglement climatique, qui impacte directement les habitants des passoires ou des bouilloires thermiques, ainsi que les conditions de travail des salarié/es ;
- Et enfin l'effritement du lien social.

¹ https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/250916_ER-Autonomie

Des difficultés criantes qui se traduisent par au moins trois dimensions :

- **Des fragilités financières.** Les trésoreries sont exsangues, les fonds propres insuffisants, et les subventions en baisse continue. Selon une enquête menée en 2025 par le Mouvement associatif², 33 % des associations des secteurs caritatif, humanitaire, social et de santé disposent de moins de trois mois de trésorerie. Selon la même enquête, 69 % déclarent une situation fragile. Pour prendre l'exemple d'un acteur du domicile, le réseau UNA déclare 37 % des structures en difficulté financière, dont 17 % en risque de rupture imminente.
- **Un manque alarmant de reconnaissance et d'attractivité des métiers.** Selon le Baromètre de l'emploi (CRDLA Solidarités-Santé porté par l'Uniopss et Recherches & solidarités), il y a une baisse des effectifs de 10 % entre 2018 et 2024 dans le secteur non lucratif du domicile. Se rajoutent à ce constat, les salaires précaires et le turnover élevé qui perdurent depuis des années. De plus, près de 18 % des salarié/es de l'aide à domicile vivaient déjà sous le seuil de pauvreté en 2019³, situation qui n'a pas évolué positivement.
- **Des incohérences dans les politiques publiques**, qui génèrent des injonctions paradoxales. L'exemple récent du refus d'agréer les revalorisations salariales dans la Branche de l'Aide à domicile, faute d'accord entre l'État et les départements, illustre cette impasse. Si les départements concrétisent ce même principe pour d'autres politiques publiques telles que celle du développement de l'habitat inclusif, alors nous sommes inquiets dans la mesure où la CNSA baisse sa participation dans le financement de l'habitat inclusif. Par ailleurs, alors que les politiques publiques prônent l'autodétermination et l'accès au logement, la réalité est toute autre : la production de logements sociaux est au plus bas, 3 millions de personnes sont en attente, et 2 159 enfants dormaient encore dans la rue à la veille de la rentrée, selon le dernier baromètre FAS-Unicef. Une situation indigne. À l'image de ces derniers exemples, **l'Uniopss demande des responsabilités claires dans le financement des politiques publiques**.

En cette rentrée sociale, le tableau est donc bien sombre pour le secteur des solidarités et de la santé. Nous espérons une prise de conscience rapide et des réponses politiques et budgétaires concrètes. Sans cela, les associations, qui portent à bout de bras le quotidien des personnes les plus vulnérables, risquent de ne plus pouvoir assurer leurs missions vitales.

² <https://lemouvementassociatif.org/la-sante-financiere-des-associations-un-constat-alarmant/>

³ https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_el_khomri - plan metiers du grand age.pdf